

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

14/02/2025

## **Blocage dans la branche des ESAP : à quoi joue la FEDESAP ?**

Depuis son entrée dans la branche des Entreprises de services à la personne (ESAP), la FGTA-FO a œuvré pour la mise en place d'un régime de prévoyance, un comble que cette branche, qui travaille sur l'humain, en ait si longtemps manqué.

Aujourd'hui, alors que l'accord est presque finalisé, la FEDESAP et une organisation syndicale associée s'allient pour une nouvelle proposition et cherchent à imposer un texte sans concertation, risquant de bloquer deux ans de travail.

La FEDESAP, organisation patronale, a unilatéralement proposé un accord sans critère d'ancienneté, oubliant que sa seule signature côté patronal ne suffit pas pour sa validation par la direction générale du travail.

Les autres organisations patronales s'opposeront, cela mène à un nouveau blocage !

Aujourd'hui, nous nous posons donc la question, est-ce que cette organisation patronale et l'organisation syndicale associée veulent réellement avancer sur la prévoyance des ESAP ?

Avons-nous besoin de rappeler les conditions de travail difficile des salariés des ESAP ?

Il est urgent de répondre à leurs attentes et mettre en place ce régime de prévoyance.

## **Contactez la FGTA-FO**

**Laurent Rescanières, Secrétaire général FGTA-FO**

06 11 60 27 43 / laurent.rescanieres@fgta-fo.org

**Stéphanie Prat Eymeric, Secrétaire fédérale FGTA-FO**

06 63 83 59 13 / stephanie.eymeric@fgta-fo.org